



ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)			
I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)			
		Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013	
		EXERCICE	EXE. PRECEDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT		
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	4 936 352 669,39	5 883 244 656,78
3	• Ventes de biens et services produits	4 936 352 669,39	5 883 244 656,78
4	• Variation des stocks de produits		
5	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.		
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	3 344 326 551,19	4 183 997 971,15
6	• Achats consommés de matières et fournitures	3 178 348 437,21	3 985 207 478,47
7	• Autres charges externes	165 978 113,98	198 790 492,68
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	1 592 026 118,20	1 699 246 685,63
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	23 698 179,94	23 818 829,38
10	- Charges de personnel	179 058 409,71	168 662 440,87
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION	1 389 269 528,55	1 506 765 415,38
11	+ Autres produits d'exploitation	56 963 192,63	57 861 994,81
12	- Autres charges d'exploitation		
13	+ Reprises d'exploitation; transferts de charges	45 542 214,19	136 139 405,01
14	- Dotations d'exploitation	664 082 015,46	671 563 491,64
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	827 692 919,91	1 029 203 323,56
VII	+/- RESULTAT FINANCIER (304 823 521,41)	(304 823 521,41)	(331 422 260,57)
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	522 869 398,50	697 781 062,99
IX	+/- RESULTAT NON COURANT (7 391 602,96)	(7 391 602,96)	(18 280 836,16)
15	- Impôts sur les résultats	171 832 524,23	207 232 983,07
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	343 645 271,31	472 267 243,76

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT			
		EXERCICE	EXE. PRECEDENT
1	Résultat net de l'exercice		
=	• Bénéfice +	343 645 271,31	472 267 243,76
=	• Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	646 034 776,17	652 952 102,45
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)	13 876 181,00	13 847 245,00
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)	13 847 245,00	66 886 154,54
8	- Produits des cessions d'immobilisations	295 000,00	866 000,00
9	+ Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	53 361,53	191 627,91
I	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	989 467 345,01	1 071 506 064,58
10	- Distributions de bénéfices		
II	= AUTOFINANCEMENT	989 467 345,01	1 071 506 064,58

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

NOTA : Le calcul de la CAF peut également être effectué à partir de l'EBE.

JORF LASFAR ENERGY COMPANY S.A. (JLEC)

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU 31 DECEMBRE 2013 (ETIC)

A PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

A.0 / Informations générales sur l'activité

A.0.1 Historique

La centrale électrique de Jorf Lasfar est située sur la côte atlantique du Maroc, adjacente au port de Jorf Lasfar, dans la province d'El Jadida. Le site est localisé à environ 127 Km au sud-ouest de Casablanca. La construction des unités 1 et 2 de la centrale thermique a été effectuée par GEC Alstom pour le compte de l'Office National d'Electricité (ONE), et achevée en 1994. Chacune de ces unités, utilisant le charbon comme combustible, a une capacité de 330 MW. En octobre 1994, l'ONE a émis un appel d'offre international relatif à la concession de la centrale thermique de Jorf Lasfar pour une période de 30 années. Le Groupement formé par ABB Energy Ventures et CMS Generation (Le Consortium) a été retenu en février 1995. L'accord de principe établi entre l'ONE et le Consortium en avril 1996 a permis le démarrage des négociations des contrats afférents au projet (Project Agreements).

A.0.2 Constitution et activité

Dans le but de conclure officiellement et mettre en œuvre ces contrats, le Consortium a constitué, en date du 20 janvier 1997, une société marocaine en commandite par actions dénommée Jorf Lasfar Energy Company (JLEC), immatriculée au Registre de Commerce sous le Numéro 2145, ayant pour Identification Fiscale le Numéro 1021595 et enregistrée à la Patente sous le Numéro 42161753.

Conformément à ses statuts, la société a pour objet de construire, exploiter, gérer et maintenir la centrale électrique de Jorf Lasfar, incluant le développement, le financement, l'équipement, la construction, le design, les tests, l'exploitation et la maintenance des deux nouvelles unités, qui sont quasiment similaires en taille et en technologie à celles déjà existantes. Dans le but d'assurer son

approvisionnement en combustibles, la société développe, exploite et entretient les installations de déchargement, de transport et de stockage du charbon existantes au Port de Jorf Lasfar.

Afin d'exercer ces activités, la société a reçu un droit de jouissance du site localisé au port de Jorf Lasfar, des unités existantes, des unités nouvelles, des installations de transport du charbon. Ce droit de jouissance s'étale sur toute la durée des contrats de concession, qui est de 30 ans à compter du 12 Septembre 1997, date de la Mise en Place du Financement.

La Société a également pour objet, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe, ou susceptible d'en favoriser le développement sous quelque forme que ce soit.

A.0.3 Période de développement de l'activité

Le 12 septembre 1997, date de la Mise en Place du Financement, tous les Contrats de Projet ont été signés, le Contrat d'Emprunt Groupe a été exécuté, et le premier déblocage de l'Emprunt Groupe a notamment servi au paiement du Droit de Jouissance à l'ONE. Par conséquent, JLEC a pris possession de la Centrale Thermique le 13 septembre 1997 et a commencé à vendre la capacité disponible et la production nette à l'ONE, conformément au Contrat de Fourniture d'Énergie Électrique. Les conditions requises pour le financement du projet ont été complétées en novembre 1997.

A.0.4 Période de construction des Unités 3 et 4

Les Unités 3 et 4 ont été respectivement mises en exploitation le 9 juin 2000 et le 2 février 2001, soit respectivement 33 mois et 40 mois à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

TABLEAU DE FINANCEMENT

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN					
MASSES	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B		
			Emplois C	Ressources D	
1	Financement permanent	11 598 471 889,07	10 153 490 182,24		1 444 981 706,83
2	Moins actif immobilisé	7 497 026 750,71	7 936 845 957,05		439 819 206,34
3	= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)	4 101 445 138,36	2 216 644 225,19		1 884 800 913,17
4	Actif circulant (*)	5 136 083 009,51	3 667 993 316,64	1 468 089 692,87	
5	Moins Passif circulant	1 065 734 626,33	1 503 734 566,93	437 999 940,60	
6	= BESOINS DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)	4 070 348 383,18	2 164 258 749,71	1 906 089 633,47	
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) A - B	31 096 755,18	52 385 475,48		21 288 720,30

(*) L'actif circulant comprend les titres et valeurs de placement pour un montant de 2 757 260 681,62 DH

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		989 467 345,01		1 071 506 064,58
• Capacité d'autofinancement		989 467 345,01		1 071 506 064,58
- Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		3 995 120,87		4 558 010,46
• Cessions d'immobilisations incorporelles				42 912,00
• Cessions d'immobilisations corporelles		295 000,00		866 000,00
• Cessions d'immobilisations financières				
• Récupérations sur créances immobilisées		3 700 120,87		3 649 098,46
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)		1 500 000 310,00		
• Augmentations de capital, apports		1 500 000 310,00		
• Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				
(A+B+C+D)		2 493 467 775,88		1 076 064 075,04
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		175 947 322,00		55 727 391,21
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles		431 659,00		
• Acquisitions d'immobilisations corporelles		175 515 663,00		55 727 391,21
• Acquisitions d'immobilisations financières				
• Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
• REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		398 692 810,48		744 429 574,40
• EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		34 021 730,23		121 382 478,61
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		608 661 862,71		921 539 444,22
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)				
		1 906 089 633,47		122 810 382,31
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE				
			21 288 720,30	31 714 248,51
TOTAL GENERAL		2 514 751 496,18	2 514 751 496,18	1 076 064 075,04

A.0.5 Acquisition de JLEC par TAQA

Le 2 mai 2007, Abu Dhabi National Energy Company ("TAQA") a acheté CMS Generation, filiale de CMS Energy qui contrôle les actionnaires directs de JLEC (i) Jorf Lasfar Energiaktiebolag, (ii) Jorf Lasfar Power Energy AB and (iii) Jorf Lasfar Handelsbolag et les filiales du Groupe ABB (i) Tre Kronor Investment AB, (ii) AB Cythere 61 and (iii) AB Cythere 63. En conséquence de ces acquisitions, JLEC était directement et indirectement détenue par TAQA.

A.0.6 Refinancement de la dette

Le refinancement de la dette contractée en devises en 1997 auprès d'un consortium de bailleurs de fonds étrangers ainsi que la dette convertible en actions contractée auprès des actionnaires directs de JLEC, moyennant la contraction d'un crédit auprès d'un consortium de banques marocaines, comportant de deux tranches A et B d'une maturité long terme (une Tranche A d'un montant de 5.500.000,00 Dirhams et une Tranche B de 1.500.000,00 Dirhams), et de deux Tranches R (une facilité court terme sur un an) d'un montant de 200.000,00 Dirhams chacune, dont le contrat a été signé en date du 16 janvier 2009, tel que modifié par avenant en date du 27 mars 2009 et par avenant en date du 22 décembre 2009 et par avenant du 15 décembre 2010 et par avenant en date du 10 décembre 2012.

A.0.7 Création de la filiale Jorf lasfar Energy Company 5&6 (JLEC 5&6)

Le 22 décembre 2010, JLEC 5&6 a été créée pour porter le projet d'extension de la Centrale Thermique de Jorf Lasfar par la construction de deux nouvelles unités de 350MW brute chacune fonctionnant au charbon vapeur sur le site adjacent au site actuel de la centrale thermique de Jorf Lasfar. Les deux nouvelles unités de production d'électricité (Unités 5&6) seront d'une capacité de 700 MW (2 x 350 MW), portant la capacité totale de la centrale thermique de Jorf Lasfar à plus de 2000 MW. JLEC détient au 31 décembre 2013 66% des actions de JLEC 5&6.



A.0.8 Placement Privé et Introduction en Bourse

En décembre 2013, une double augmentation de capital d'un montant global de DH 1.500.000.310 a été effectuée :

- Une première augmentation «Augmentation de Capital Pré-IPO » a été réservée à des investisseurs institutionnels (RMA Watanya, SCR et MCMA) suite à un Placement Privé qui s'est élevé à DH 499.999.805, dont 111.731.800 Dh à titre de nominal et 388.268.005 Dh à titre de prime d'émission. Les actions issues du Placement Privé ont été intégralement libérées et portent jouissance à compter du 1er janvier 2013 ;
- Une deuxième augmentation de capital «Augmentation de Capital IPO» a été réalisée auprès du Grand Public suite à l'introduction en bourse de JLEC pour un montant de 1.000.000.505 Dh, dont 223.463.800 Dh à titre de nominal et 776.536.705 Dh à titre de prime d'émission. Les actions issues de l'introduction en bourse ont intégralement été libérées et portent jouissance à compter du 1er janvier 2013. A l'issue de l'introduction en bourse précitée, Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) détient désormais 85,79% du capital de la JLEC et la portion du capital restante soit 14,21% est détenue par les actionnaires ayant participé au Placement Privé et à l'introduction en bourse.

A.1 / Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise

A.1.1 Généralités

Les états de synthèse de la société Jorf Lasfar Energy Company (JLEC) sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc, tels que prescrits dans le Code Général de Normalisation Comptable (CGNC).

Durant la période de constitution et d'établissement de la Société (jusqu'à la date de la Mise en Place du Financement), toutes les dépenses ont été payées par le Groupement (ABB et CMS). Dès la Mise en Place du Financement, tous les frais de premier établissement et de constitution supportés par les sociétés apparentées ont été facturés à JLEC, et remboursés par la Société.

A.1.2 Immobilisations en non valeur

• Frais préliminaires

Dès la date de la Mise en Place du Financement, la Société a immobilisé ses frais préliminaires, et les a amortis sur une durée ne dépassant pas cinq années. Les frais préliminaires comprennent les charges légales et administratives engagées pour constituer la société, ainsi que certaines dépenses supportées dans le but de préparer le démarrage de l'activité commerciale de la Société.

• Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices comportent :

- Les dépenses engagées dans le cadre des Révisions Majeures, effectuées tous les 8 ans selon un plan préétabli, sont constatées en charges à répartir et amorties sur une durée de cinq ans ;
- Les dépenses engagées pour le refinancement de la dette internationale contractée auprès de bailleurs de fonds étrangers, et de la dette convertible en actions contractée auprès des actionnaires directs de JLEC sont

comptabilisées en charges à répartir sur plusieurs exercices et amorties sur une durée de cinq années ;

- Les frais liés à l'introduction en bourse qui ont été constatés en charges à répartir et amortis sur 5 ans.

A.1.3 Immobilisations incorporelles

• Frais d'obtention du financement

Les dépenses engagées pour obtenir le financement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et amorties sur une durée de cinq années. L'amortissement périodique des ces frais est constaté en dotation d'exploitation conformément aux dispositions du CGNC.

• Autres frais de développement du projet

A dater de la Mise en Place du Financement, la Société a comptabilisé en immobilisations incorporelles certaines dépenses payées par le Groupement durant la période de développement du projet. Ces frais immobilisés sont répartis sur la durée de la concession, soit 30 ans à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

• Droit de jouissance initial

Conformément au Contrat de Transfert de Droit de Jouissance (Transfer of Possession Agreement, TPA) et en contrepartie du paiement du Prix du Transfert du Droit de Jouissance prévu par ce contrat, l'ONE a transféré à JLEC son « droit de jouissance » du Site et des unités 1 & 2. Ce droit de jouissance est immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession, soit 30 ans à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

• Droit de jouissance complémentaire

Comme indiqué à la note A.0.4 ci-dessus, JLEC a procédé à la construction des Unités 3 et 4 durant une période respectivement de 33 mois et 40 mois, à compter de la date de la Mise en Place du Financement, ainsi qu'à d'autres investissements liés au Site. Durant cette période, les dépenses totales correspondantes, incluant les intérêts intercalaires, ont été comptabilisées en immobilisations corporelles en cours. A compter de la Mise en Exploitation de l'Unité 4, le 2 février 2001, le droit de jouissance de JLEC a été étendu à ces nouvelles unités. Ces actifs incorporels sont amortis sur la période restante de la concession, soit 26 ans et 7 mois à compter de cette date.

A.1.4 Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les actifs corporels dont la durée de vie estimée est inférieure à la durée de la concession. Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés, selon le mode linéaire et les taux fiscaux en vigueur.

A.1.5 Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP) ; à l'exception des stocks de pièces de rechange qui sont valorisés au Premier Entrée Premier Sortie (P.E.P.S).

A.1.6 Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change prévalant à la date

de la transaction. Ces créances et dettes sont converties au taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion actif ou passif.

Les pertes latentes de change sont constatées dans le compte de produits et charges par le biais de provisions financières, à l'exception de celles relatives aux dettes de financement libellées en Dollars américains et en Euros, qui font l'objet d'opérations de quasi-couverture de change résultant d'une position globale de change.

Les gains de change latents ne sont pas constatés dans le compte de produits et charges.

A.2 / Etat des dérogations

A.2.1 Dérogations aux principes comptables fondamentaux

Néant.

A.2.2 Dérogations aux méthodes d'évaluation

• Amortissement des charges à répartir – Révisions majeures
Les dépenses engagées dans le cadre de la Révision Majeure de l'Unité 2 en 2010 sont constatées en charges à répartir et amorties sur une durée de 5 ans.

- Amortissement des charges à répartir - Révisions mineures

Les dépenses engagées dans le cadre de la révision mineure (25 jours) des unités 1 et 4 effectuées en 2012 et des unités 1 et 2 en 2013 sont constatées en charges à répartir et amorties sur une durée de trois exercices au lieu des cinq exercices prévues par le Code Général des Impôts pour les charges à répartir. Cette durée est justifiée par le fait que les travaux effectués dans le cadre de ces révisions permettent de maintenir le niveau de performance de l'Unité ayant fait l'objet d'une Révision mineure à un niveau constant pendant les trois années suivantes, le surplus d'amortissement comptable par rapport à l'amortissement fiscal autorisé est réintégré dans le tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal B12.

A.2.3 Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse

Les gains et pertes de change provenant de la comptabilisation des achats de charbon et des règlements correspondants, effectués en Dollars américains et convertis en dirhams au cours du jour d'opération, sont enregistrés dans un sous-compte de la rubrique « Achats de charbon » intitulé « Différences sur achats de charbon en dollars », parmi les charges d'exploitation. Ce traitement particulier, sans impact sur le patrimoine et la situation financière de la Société, est justifié par le fait que ces différences sont liées aux règles de comptabilisation, et ne correspondent pas à des gains et pertes de change provenant de la conversion de dirhams en dollars.

A.3 / Etat des changements de méthodes

A.3.1 Changements affectant les méthodes d'évaluation

Néant.

A.3.2 Changements affectant les règles de présentation

Néant.

ETAT B1 - DETAIL DES NON-VALEURS

En Dirhams Marocains		Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013	
COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT AU 31/12/2013	
2128100006	Révision majeure Unité 2 - 2002	119 581 425,00	
2128100007	Révision majeure Unité 4 - 2007	107 288 605,70	
2128100008	Révision majeure Unité 3 - 2008	147 036 446,00	
2128100009	Complément de la Révision majeure Unité 4 - 2009	36 970 072,00	
2128100010	Révision Majeure Unité 1 - 2009	131 502 833,82	
2128100012	Révision Majeure Unité 2 - 2010	164 181 161,00	
2128100013	Révision Min-Maj Unité 3 - 2011	73 318 006,00	
2128100014	Réparation Transfo N°4 2011	42 269 151,89	
2128100015	Réparation Transfo N°2 2011	15 579 278,84	
2128100017	Révision Min-Maj Unité 4 - 2012	57 141 924,61	
2128100018	Révision Min-Maj Unité 1 - 2012	58 610 554,00	
2128100019	Révision mineure U2 2013	29 326 230,81	
2128100020	Complément Révision Min U1-2013	15 392 388,10	
2128100021	Projet Lorentz	41 994 119,86	
2128100022	Complément Révision Mineure U3-2011	3 260 013,45	
2128100023	Projet GP	8 656 026,91	
2128200000	Commissions de refinancement TRANCHE A	63 125 229,23	
2128300000	Commissions de refinancement TRANCHE B	4 630 022,76	
2128400000	Honoraires projet cendres	5 630 000,00	
	Valeur brute	1 125 493 489,98	
2812810006	Amortissement des frais de révision majeure Unité 2	119 581 425,00	
2812810007	Amortissement des frais de révision majeure Unité 4 - 2007	107 288 605,70	
2812810008	Amortissement des frais de révision majeure Unité 3 - 2008	147 036 446,00	
2812810009	Amortissement des frais du Complément de la Révision majeure Unité 4 - 2009	36 970 072,00	
2812810010	Amortissement des frais de révision majeure Unité 1 - 2009	131 502 833,81	
2812810012	Amortissement des frais de révision majeure Unité 2 - 2010	131 434 891,08	
2812810013	Amortissement des frais de révision Min-Maj Unité 3- 2011	73 318 006,00	
2812810014	Amortissement Réparation Transfo N°4 2011	25 384 652,32	
2812810015	Amortissement Réparation Transfo N°2 2011	9 356 103,90	
2812810017	Amortissement Réparation Transfo N°4 2012	38 146 800,81	
2812810018	Amortissement Réparation Transfo N°1 2012	39 127 228,28	
2812810019	Amort Rev Min U2 2013	9 775 410,27	
2812810020	Amort compl.Rev Min U1 2012	5 130 796,03	
2812810021	Amortissement du projet Lorentz	8 398 823,97	
2812810022	Amortissement du complément de la révision Min U3-2011	1 086 671,15	
2812810023	Amortissement du projet GP	1 731 205,83	
2812820000	Amortissement des commissions de refinancement TRANCHE A	63 125 229,24	
2812830000	Amortissement des commissions de refinancement TRANCHE B	3 706 555,20	
2812840000	Amortissement des honoraires du projet cendres	2 255 084,93	
	Amortissements cumulés	954 356 841,52	
	TOTAL	171 136 648,46	



ETAT B2 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013								
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'E pour elle-m	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	1 026 864 710,85	34 021 730,23		64 607 048,90				1 125 493 489,98
• Frais préliminaires								
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 026 864 710,85	34 021 730,23		64 607 048,90				1 125 493 489,98
• Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 854 610 941,87	431 659,00						11 855 042 600,87
• Immobilisations en recherche et développement								
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	11 064 275 802,57	431 659,00						11 064 707 461,57
• Fonds commercial								
• Autres immobilisations incorporelles	787 335 139,30							787 335 139,30
• Immobilisations incorporelles en cours	3 000 000,00							3 000 000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	525 968 058,09	175 515 663,00		55 147 137,76	3 912 322,76	1 867 130,85	119 754 186,66	631 097 218,58
• Terrains								
• Constructions	898 378,56					24 000,00		874 378,56
• Installations techniques, matériel et outillage	316 473 314,89	6 347 034,09		20 294 386,84	3 181 010,00	697 070,09		339 236 655,73
• Matériel de transport	3 969 144,49	180 604,00			731 312,76			3 418 435,73
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	143 182 184,14	4 513 475,30		34 852 750,92		1 124 524,36		181 423 886,00
• Autres immobilisations corporelles	225 225,40					21 536,40		203 689,00
• Immobilisations corporelles en cours	61 219 810,61	164 474 549,61					119 754 186,66	105 940 173,56

ETAT B2 bis - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013				
NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissement sur immobilisat ³ sorties	Cumul d'amortissement fin exercice 4=1+2-3
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	772 626 749,66	181 730 091,86		954 356 841,52
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 578 028 789,09	429 474 499,76		6 007 503 288,85
• Immobilisations en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 127 650 229,65	406 507 572,72		5 534 157 802,37
• Fonds commercial				
• Autres immobilisations incorporelles	450 378 559,44	22 966 927,04		473 345 486,48
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	335 192 383,20	34 830 184,55	5 726 092,08	364 296 475,67
• Terrains				
• Constructions	192 441,17	44 918,93	8 416,44	228 943,66
• Installations techniques, matériel et outillage	249 668 860,06	21 985 023,50	3 878 080,09	267 775 803,47
• Matériel de transport	3 036 709,95	290 513,23	731 312,76	2 595 910,42
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	82 103 800,02	12 496 763,56	1 086 746,39	93 513 817,19
• Autres immobilisations corporelles	190 572,00	12 965,33	21 536,40	182 000,93

ETAT B3 - TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013								
Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produits de cession	Plus values	Moins values	Cession / Retrait
31-déc-13	234	109 364,76	109 364,76	0,00	35 000,00	35 000,00		Cession
31-déc-13	234	440 204,00	440 204,00	0,00	75 000,00	75 000,00		Cession
31-déc-13	234	181 744,00	181 744,00	0,00	35 000,00	35 000,00		Cession
31-déc-13	233	1 590 505,00	1 590 505,00	0,00	60 000,00	60 000,00		Cession
31-déc-13	233	1 590 505,00	1 590 505,00	0,00	90 000,00	90 000,00		Cession
31-déc-13	232	24 000,00	8 416,44	15 583,56				Retrait
31-déc-13	233	697 070,09	697 070,09					Retrait
31-déc-13	235	1 124 524,36	1 086 746,39	37 777,97				Retrait
31-déc-13	238	21 536,40	21 536,40					Retrait
TOTAL		5 779 453,61	5 726 092,08	53 361,53	295 000,00	295 000,00		

ETAT B4 - TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013									
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	Produits inscrits au CPC de l'ex. 9
JORF LASFAR ENERGY COMPANY S&G «JLEC S&G»	ENERGIE ELECTRIQUE	1 818 200 000	66%	1 199 999 600,00	1 199 999 600,00	30-sept-13	1 640 816 611,12	37 289 881,20	0,00
TOTAL				1 199 999 600,00	1 199 999 600,00				

ETAT B5 - TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013								
NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	13 847 245,00				13 876 181,00			13 876 181,00
SOUS TOTAL (A)	13 847 245,00				13 876 181,00			13 876 181,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	18 611 389,19	18 047 239,29				18 611 389,19		18 047 239,29
5. Autres provisions pour risques et charges	2 536 325,74		232 332,02				268 672,74	2 499 985,02
6. Provisions pour dépréciations des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	21 147 714,93	18 047 239,29	232 332,02			18 611 389,19	268 672,74	20 547 224,31
TOTAL (A+B)	34 994 959,93	18 047 239,29	232 332,02		13 876 181,00	18 611 389,19	268 672,74	34 423 405,31

ETAT B6 - TABLEAU DES CREANCES

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013								
CREANCES	TOTAL AU 31.12.2013	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	11 550 047,32	8 829 872,96	2 720 574,36					
• Prêts immobilisés	11 279 484,46	8 558 910,10	2 720 574,36					
• Autres créances financières	270 962,86	270 962,86						
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 539 461 863,24	308 633 037,32	1 230 828 825,92		6 235 747,47	430 701 686,10	19 419 320,73	
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	11 640 927,56		11 640 927,56		4 663 537,11	2 638 182,99		
- Clients et comptes rattachés	1 094 671 252,63		1 094 671 252,63		506 824,56		19 419 320,73	
- Personnel	1 126 752,24		1 126 752,24					
- Etat	428 063 503,11	308 633 037,32	119 430 465,79			428 063 503,11		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs								
- Comptes de régularisation - Actif	3 959 427,70		3 959 427,70		1 065 385,80			

ETAT : B7 - TABLEAU DES DETTES

En Dirhams Marocains									Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013	
DETTES	TOTAL AU 31.12.2013	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES					
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets		
DE FINANCEMENT	5 282 679 738,58	4 883 986 928,10	398 692 810,48							
- Emprunts obligataires										
- Autres dettes de financement	5 282 679 738,58	4 883 986 928,10	398 692 810,48							
DU PASSIF CIRCULANT	1 060 461 891,30	277 164 384,11	783 297 507,19		323 981 882,59	140 812 130,34	19 801 897,37			
- Fournisseurs et comptes rattachés	456 669 969,60		456 669 969,60		323 981 882,59		19 800 200,18			
- Clients créditeurs, avances et acomptes	163 687 511,60		163 687 511,60							
- Personnel	21 726 422,03		21 726 422,03							
- Organismes sociaux	6 508 090,93		6 508 090,93			6 508 090,93				
- Etat	134 304 039,41		134 304 039,41			134 304 039,41				
- Comptes d'associés	1 697,19		1 697,19				1 697,19			
- Autres créanciers	277 164 384,11	277 164 384,11								
- Comptes de régularisation - Passif	399 776,43		399 776,43							

ETAT : B8 - TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REÇUES

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013					
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée
- Sûretés données			N E A N T		
- Sûretés reçues	32 877 606,00	Hypothèque		Prêts au Logement	

(1) Gage : 1 - Hypothèque ; 2 - Nantissement ; 3 - Warrant ; 4 - Autres ; 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) [entreprises liées, associés, membres du personnel]

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ETAT : B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions		
CAUTION EN GARANTIE DE DROITS DE DOUANE		30 000 000,00
Acte de cession de Créances Professionnelles mois November 2013	515 764 196,04	457 251 883,59
Acte de cession de Créances Professionnelles mois December 2013	537 202 139,54	530 456 622,51
Importation Temporaire		
ALSTOM France	26 789,00	26 789,00
CENTRACOM	4 650,00	4 650,00
LAMBLIN Voies Ferrées	133 688,00	133 688,00
Exportation Temporaire		
URS (38 890,00 MAD)	38 890,00	38 890,00
Silec Cable(16229,92 EUR)		
Flowsevel(1335,00 euro)		
ABB Switzerland Ltd (5732,10 Euro)		
FERBECK & FURMITHERM (43028 EUR)	208 712,00	208 712,00
ALSTOM France (80750 EURO)	2 006,00	2 006,00
ALSTOM POWER SERVICE (5000 euro)	35 313,00	35 313,00
SCOTT USA (1350 USD)	6 557,00	6 557,00
SIGNATURE SCIENCE LLC(19630 usd)	555 196,00	555 196,00
BEIZ TECHNIQUE (93794 EURO)	495 557,00	495 557,00
Paul boman	663,00	663,00
ABB SECHERON SA (1500 CHF)	4 752,00	4 752,00
ABB SECHERON SA (1460 CHF)	8 622,00	8 622,00
ABB POWER AND PRODUCTIVITY (74000 EURO)		408 193,00
ABB SECHERON SA (2090CHF)	9 628,00	9 628,00
ABB SECHERON SA (34600CHF)	77 021,00	77 021,00
Kema 2000 EURO	6 648,00	6 648,00
ABB SECHERON (3850 EURO)	8 217,00	
TOTAL	1 054 589 244,58	1 019 731 391,10

ETAT : B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
- Avals et cautions		
A) G.A		
GLENCORE (USD 2 000 000,00) (BCP)		16 917 600,00
EDF TRADING (USD 2 000 000,00) (AWB)		16 917 600,00
GLENCORE (USD 2 000 000,00) (BCP)		16 917 600,00
EDF TRADING LIMITED (USD 2 000 000,00) (BCP)	16 350 000,00	
E.ON GLOBAL (USD 2 000 000,00) (BCP)	16 350 000,00	
GLENCORE (USD 2 000 000,00) (BCP)	16 350 000,00	
Convention de sequestre ONE (Lettre de credit)	850 000 000,00	850 000 000,00
AFRIQUIA (Attijari wafa bank)	339 820,20	339 820,20
AFRIQUIA (BP)	559 812,60	559 812,60
B) O&M		
ALIMAK (28000 EURO)	315 400,40	313 068,00
CCI AG (31668,70 EURO)	356 716,24	354 087,73
CCI AG (4030 EURO)		45 059,43
LAMBLIN (17979,00 Euro)		201 023,20
LAMBLIN (76440,75 Euro)	861 028,61	854 684,03
LAMBLIN (38220,38 Euro)	430 514,36	427 342,07
ABB SA	933 000,00	933 000,00
ABB SA	4 550 417,50	4 550 417,50
ASEA BROWN BOVERI SA ABB		6 552 601,20
AFRIC PESAGE	294 000,00	294 000,00
ALSTOM Maroc		199 788,00
ALSTOM Maroc	2 605 320,00	2 605 320,00
AUTOMATION SARL		537 600,00
BUZZICHELLI MAROC	956 332,80	956 332,80
SCHNEIDER ELECTRIC IT MOROCCO		355 464,00
SCHNEIDER ELECTRIC IT MOROCCO	177 732,00	177 732,00
EMT	990 914,40	990 914,40
EMT	424 677,60	424 677,60
LE MONDE VEGETAL	269 200,00	269 200,00
OSS	83 592,00	83 592,00
SMAC STE	134 068,70	134 068,70
AUTOMATION SARL	262 170,00	
STOKVIS NORD-AFRIQUE	192 000,00	
GETRA (210000)	2 365 440,00	
ALSTOM POWER gmbh (47039,99 euro)	552 386,45	
ALSTOM POWER gmbh (65094,00 euro)	733 218,82	
ALSTOM POWERSYSTEMS (12164,70 euro)	137 023,18	
CCI AG (25352,50)	285 570,56	
SOMARAIL (35095,00)	395 310,08	
SOMARAIL (22877,50 eur) Credit du Maroc	257 692,16	
SOMARAIL (9661,5 eur) Credit du Maroc	108 827,14	
SOMARAIL (9661,5 eur) Credit du Nord	108 827,14	
SOMARAIL (22877,50 eur) Credit du Nord	257 692,16	
- Autres engagements recus		
TOTAL	918 988 705,08	922 912 405,46

ETAT : B10 - TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

Rubriques 1	Date de la première échéance 2	Durée du contrat en mois 3	Valeur estimée du bien à la date du contrat 4	Durée théorique d'amortissement du bien 5	Cumul des exercices précédents des redevances 6	Montant de l'exercice des redevances 7	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat 10	Observations 11
							A moins d'un an 8	A plus d'un an 9		
N E A N T										



ETAT : B11 - DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
611 CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats revendus de marchandises		
- Achats de marchandises		
- Variation des stocks de marchandises (+/-)		
Total		
612 Achats consommés de matières et fournitures		
- Achats de matières premières	2 587 366 159,76	3 701 814 722,20
- Variation des stocks de matières premières	346 966 632,17	(34 179 997,27)
- Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages	85 815 025,70	129 579 284,15
- Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	17 356 807,52	9 783 853,90
- Achats non stockés de matières et de fournitures	49 664 348,33	40 906 015,19
- Achats de travaux, études et prestations de services	91 179 463,73	137 303 600,30
Total	3 178 348 437,21	3 985 207 478,47
613/614 Autres charges externes		
- Locations et charges locatives	8 372 629,17	14 078 652,18
- Entretien et réparations	33 933 499,10	82 679 227,86
- Primes d'assurances	36 269 861,77	37 710 253,35
- Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	14 294 572,22	10 837 939,28
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	25 779 010,92	37 733 299,70
- Redevances pour brevets, marques, droits...	6 117 039,30	4 994 518,66
- Etudes, recherches et documentation	302 364,12	516 830,75
- Transports	2 191 714,29	1 549 964,87
- Déplacements, missions et réceptions	4 717 699,91	2 902 758,24
- Reste du poste des autres charges externes	33 999 723,18	5 787 047,79
Total	165 978 113,98	198 790 492,68
616 Impôts et taxes	23 698 179,94	23 818 829,38
617 Charges de personnel		
- Rémunérations du personnel	152 437 133,18	141 028 038,31
- Charges sociales	26 621 276,53	27 634 402,56
Total	179 058 409,71	168 662 440,87
618 Autres charges d'exploitation		
- Jetons de présence		
- Pertes sur créances irrécouvrables		
- Reste du poste des autres charges d'exploitation		
Total		
638 CHARGES FINANCIERES		
Autres charges financières		
- Charges nettes sur cessions des titres et valeurs de placement		
- Reste du poste des autres charges financières		
Total		
658 CHARGES NON COURANTES		
Autres charges non courantes		
- Pénalités sur marchés et dédits		
- Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
- Pénalités et amendes fiscales		
- Créances devenues irrécouvrables		
- Reste du poste des autres charges non courantes	835 900,00	72 336 385,96
Total	835 900,00	72 336 385,96

ETAT : B11 Bis - DETAIL DES POSTES DU C.P.C. (suite)

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
711 PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
- Ventes de marchandises au Maroc		
- Ventes de marchandises à l'étranger		
- Reste du poste des ventes de marchandises		
Total		
712 Ventes des biens et services produits		
- Ventes de biens au Maroc	4 936 352 669,39	5 883 244 656,78
- Ventes de biens à l'étranger		
- Ventes des services au Maroc		
- Ventes des services à l'étranger		
- Redevances pour brevets, marques, droits...		
- Reste du poste des ventes et services produits		
Total	4 936 352 669,39	5 883 244 656,78
713 Variation des stocks de produits		
- Variation des stocks des biens produits (+/-)		
- Variation des stocks des services produits (+/-)		
- Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
Total		
718 Autres produits d'exploitation		
- Jetons de présence reçus		
- Reste du poste (produits divers)	56 963 192,63	57 861 994,81
Total	56 963 192,63	57 861 994,81
719 Reprises d'exploitation, transferts de charges		
- Reprises	18 611 389,19	20 386 926,40
- Transferts de charges	26 930 825,00	115 752 478,61
Total	45 542 214,19	136 139 405,01
PRODUITS FINANCIERS		
738 Intérêts et autres produits financiers		
- Intérêts et produits assimilés	2 240 473,23	3 335 131,07
- Revenus des créances rattachées à des participations		
- Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	34 354 723,07	21 333 483,71
- Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
Total	36 595 196,30	24 668 614,78

ETAT : B12 - PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

INTITULE	Montant T1	Montant T2
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	343 645 271,31	
Perte nette		
II. REINTEGRATIONS FISCALES	252 015 157,59	
1. Courantes	3 241 436,26	
- Ecart de conversion passif sur élément circulants au 31-12-2013	2 772 750,01	
- Surplus d'amortissement fiscalement non déductible sur matériel de transport	468 686,25	
2. Non courantes	248 773 721,33	
- Dons	835 900,00	
- Cadeaux à la clientèle	782 734,70	
- Contribution cohésion sociale 2013	6 872 905,43	
- Provision sur engagements de retraite 2013	13 876 181,00	
- Amortissement des frais de recherche et développement	22 966 927,04	
- Réintégration Fiscale Amortissement Rév Min U3 2011	9 775 734,13	
- Réintégration Fiscale Amortissement Rév Min U34 2012	7 618 923,28	
- Réintégration Fiscale Amortissement Rév Min U1 2012	7 814 740,53	
- Réintégration Fiscale Amortissement Rév Min U2 2013	3 910 164,11	
- Réintégration Fiscale Amortissement Compl Rév Min U1 2012	2 052 318,41	
- Réintégration Fiscale Amortissement Complément de Rév Min U3 2011	434 668,46	
- Impôts sur les sociétés	171 832 524,23	
III. DEDUCTIONS FISCALES		22 885 348,13
1. Courantes		0,00
- Ecart de conversion passif sur passif circulant au 31 12 2012		9 038 103,12
2. Non courantes		13 847 245,01
- Reprise de la provision sur engagements de retraite 2012		13 847 245,01
Total	595 660 428,90	22 885 348,13
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut fiscal si T1 > T2 (A)		572 775 080,77
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI. RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C)		572 775 080,77
ou déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
Exercice n		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ETAT : B13 - DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
- Résultat courant d'après C.P.C.	(+/-) 522 869 398,50
- Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+) 3 241 436,26
- Déductions fiscales sur opérations courantes	(-) (9 038 103,12)
- Résultat courant théoriquement imposable	(=) 517 072 731,64
- Impôt théorique sur résultat courant	(-) 155 121 819,49
- Résultat courant après impôts	(=) 367 747 579,01
II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	
- Application du Régime du Code des Investissements.	
(Cf. CONVENTION JLEC / ETAT en matière fiscale pour supplément d'information)	

ETAT : B14 - DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée	109 411 169,81	696 906 259,10	692 989 213,46	113 328 215,45
B. T.V.A. Récupérable	103 264 197,75	686 787 683,13	706 230 689,13	83 821 191,75
* sur charges	99 506 345,18	663 899 563,21	686 017 317,52	77 388 590,87
* sur immobilisations	3 757 852,57	22 888 119,92	20 213 371,61	6 432 600,88
C. TVA Due ou Crédit de T.V.A = (A - B)	6 146 972,06	10 118 575,97	(13 241 475,67)	29 507 023,70
NB : Crédit de TVA suivant déclaration au 31 décembre 2013 :				(308 633 037,32)



ETAT : C1 - ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 2 023 658 600,00 DH

Nom, prénom, ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRE		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exerc. précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
CYTHERE 63	191 85 SOLLENTUNA-SUEDE		20 187 776				
			45 947				
CYTHERE 61	191 85 SOLLENTUNA-SUEDE		110				
TRE KRONOR INVESTMENT AB	191 85 SOLLENTUNA-SUEDE						
JORF LASFAR ENERGI AKTIEBOLAG	C/o Mannheimer Swartling Advokatbyrå AB, Norrmalmstorg 4, Box 1711, SE-111-87, Stockholm, Suède		1 375				
			1 265				
JORF LASFAR POWER ENERGY AB	C/o Mannheimer Swartling Advokatbyrå AB, Norrmalmstorg 4, Box 1711, SE-111-87, Stockholm, Suède						
			110				
JORF LASFAR HANDELSBOLAG	C/o Mannheimer Swartling Advokatbyrå AB, Norrmalmstorg 4, Box 1711, SE-111-87, Stockholm, Suède						
Steven Lewis Phillips	6451 County Road 100, Hesperus, Colorado 81326, Etats-Unis d'Amérique		1				
Srinivasan Gopalakrishnan	Sowwah Square, c/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC, Al Maqam Tower (Tower 3), 25th Floor, Al Maryah Island, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis		1				
ABU DHABI NATIONAL ENERGY COMPANY (TAQA)	Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower ABU DHABI, UNITED ARAB EMIRATES		20 236 583				
Frank Joseph Perez	7455sw, 164 Street Palmetto Bay, Floride 33157		1	1	100,00	100	100
Robert Carl Sheldon	Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower ABU DHABI, UNITED ARAB EMIRATES			1	100,00	100	100
Khalid Al Sayari	Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower ABU DHABI, UNITED ARAB EMIRATES			1	100,00	100	100
RMA WATANYA	Avenue des FAR - Casablanca		446 927		100,00	44 692 700	44 692 700
SCR	Tour ATLAS - Place Zellaqa - Casablanca		446 927		100,00	44 692 700	44 692 700
MCMA	Rue Abou Inane - Rabat		223 464		100,00	22 346 400	22 346 400
Public			2 234 638		100,00	223 463 800	223 463 800
			20 236 586	23 588 542		2 358 854 200	2 358 854 200
						2 358 854 200	2 358 854 200

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ETAT : C2 - ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
		(Décision de l'AGO du 12 AVRIL 2013)	
- Report à nouveau au 31/12/2011	1 758 803 663,88	- Réserve légale	
- Résultats nets 2011 en instance d'affectation	1 175 020,54	- Autres réserves	2 232 245 928,18
- Résultat net de l'exercice 2012	472 267 243,76	- Tantièmes	
- Prélèvements sur les réserves		- Dividendes	
- Autres prélèvements		- Autres affectations (Résultat en instance d'affectation)	
		- Report à nouveau	
TOTAL A	2 232 245 928,18	TOTAL B	2 232 245 928,18

Total A = Total B

ETAT : C3 - RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice N-2			Exercice N-1			Exercice N		
	Du 01/01/2011 au 31/12/2011			Du 01/01/2012 au 31/12/2012			Du 01/01/2013 au 31/12/2013		
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE									
• Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	3 667 593 043,69			4 204 032 426,99			6 130 779 321,03		
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE									
1. Chiffre d'affaires hors taxes	5 421 728 390,52			5 883 244 656,78			4 936 352 669,39		
2. Résultat avant impôts	618 666 416,76			679 500 226,83			515 477 795,54		
3. Impôts sur les résultats	181 532 647,39			207 232 983,07			171 832 524,23		
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent									
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation) de l'ex. précédent	1 322 844 915,05			1 758 803 663,88			2 232 245 928,18		
RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)									
• Résultat net par action ou part sociale de l'exercice(*)	21,60			23,34			16,75		
• Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent									
PERSONNEL									
• Montant des salaires bruts de l'exercice	139 572 667,24			141 028 038,31			152 437 133,18		
• Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	321			337			335		
(*) l'augmentation de capital a été effectuée en décembre 2013									



ETAT : C4 - TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE		
NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
- Financement permanent	0,00	
- Immobilisations brutes		64 734 182,15
- Rentrées sur immobilisations	0,00	
- Remboursement des dettes de financement		
- Produits	1 526 801,18	
- Charges		2 863 359 791,61
TOTAL DES ENTREES	1 526 801,18	
TOTAL DES SORTIES		2 928 093 973,76
BALANCE DEVISES	2 926 567 172,58	
TOTAL	2 928 093 973,76	2 928 093 973,76

ETAT : C5 - DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS	
I. DATATION	
. Date de clôture (1)	31 décembre 2013
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	14 février 2014
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indication des événements
	- Favorables NEANT
	- Défavorables NEANT



Espace Bureaux Clarence
13, rue Al Kasar
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Jorf Lasfar Energy Company S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 6.301.915.969,49 dont un bénéfice net de MAD 343.645.271,31.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Jorf Lasfar Energy Company S.A. au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca le 17 février 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

BENJELLOUN TOUIMI CONSULTING

Abdelmajid BENJELLOUN TOUIMI
Associé